



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 50
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Institutionnalisation des ODD dans les travaux des parlements

Introduction

Contexte

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté 17 Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les Parlements membres de l'UIP se sont engagés, dans le cadre de plusieurs déclarations et résolutions, à prendre des mesures pour atteindre ces objectifs en les adaptant au contexte de chaque pays, en les alignant sur les plans nationaux de développement du pays, en les transposant en lois nationales et en demandant aux gouvernements de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des ODD.

Les activités menées par l'UIP pour promouvoir l'engagement parlementaire en faveur des ODD ont montré que de nombreux parlements adoptent des mesures dans ce domaine, notamment en prenant des dispositions institutionnelles ou en participant à des structures nationales de développement durable.

Enquête mondiale de l'UIP

Trois ans s'étant écoulés depuis l'adoption des ODD, il convient de comprendre, de documenter et de faire connaître les manières dont les parlements assument leur rôle d'acteurs essentiels dans la réalisation de ces objectifs. En juin 2018, le Secrétaire général de l'UIP a donc invité les parlements à répondre à un questionnaire sur la manière dont ils contribuent à l'institutionnalisation des ODD.

Taux de réponse

Au 14 février 2019, 89 réponses avaient été reçues : 88 de Parlements membres de l'UIP et une d'un pays tiers (la Jamaïque). Le taux de participation des Membres de l'UIP était de 49,4 pour cent.

Sur l'ensemble des groupes géopolitiques de l'UIP, c'est le Groupe des Douze Plus qui affichait le taux de participation le plus élevé (74 %) et qui a soumis le plus grand nombre de réponses (35), soit 39 pour cent de l'ensemble des réponses reçues.

Les données du Groupe Asie-Pacifique et du Groupe Eurasie ont été fusionnées aux fins de la présente analyse, dans laquelle ils sont désignés sous l'appellation "Groupe Asie-Pacifique et Eurasie".

Parce que la Jamaïque n'est pas membre de l'UIP, les données la concernant n'ont été intégrées dans aucun groupe géopolitique et figurent uniquement dans les résultats globaux.

Participation par groupe géopolitique	Nombre de réponses par groupe géopolitique	Nombre total de membres par groupe	Pourcentage de participation dans chacun des groupes
Groupe des Douze Plus	35	47	74 %
Groupe arabe	8	21	38 %
Groupe africain	23	52	44 %
GRULAC	10	24	42 %
Groupe Asie-Pacifique et Eurasie	12	45	27 %

Méthodologie

Le questionnaire a été envoyé le 15 juin 2018 aux parlements du monde entier. Il visait à permettre de comprendre, de documenter et de faire connaître ce que les parlements font et comment ils procèdent pour institutionnaliser les ODD et organiser leurs travaux dans ce domaine, en dégagant des tendances et en diffusant des bonnes pratiques.

La première partie porte sur les *activités* parlementaires et la seconde sur les *mécanismes* parlementaires visant à atteindre les ODD. La présente analyse suit la même structure.

Il convient de noter que :

- Les réponses vierges n'ont pas été prises en compte dans l'analyse.
- Certains questionnaires étaient incomplets. Quand la partie manquante était la seconde, les réponses ont été prises en compte (par exemple, pour la Sierra Leone et le Congo).
- Certains pays (comme le Bahreïn, Djibouti et le Kenya) ont soumis plusieurs questionnaires pour la même chambre parlementaire. Le cas échéant, ils ont été fusionnés pour n'en constituer qu'un seul.

Parlements bicaméraux

Dix pays dotés de parlements bicaméraux (Bahreïn, Belgique, Burundi, France, Japon, Jordanie, Kenya, Oman, Pakistan et Roumanie) ont soumis deux questionnaires – un pour chaque chambre. Dans ces cas, seules les réponses de la chambre basse ont été prises en compte pour l'analyse.

Les autres parlements bicaméraux ont soumis un seul questionnaire contenant les réponses pour les deux chambres.

Questions

Différentes structures de question ont été utilisées. Pour les questions A (i-iii, v-vii et ix-x), B, C, D et E, les sondés devaient répondre par "Oui", "Non" ou "Ne sais pas". Pour la plupart de ces questions, les réponses de type "Ne sais pas" étaient très peu nombreuses. L'analyse indique les questions pour lesquelles ce type de réponses était le plus fréquent.

Les questions A (iv) et (viii) étaient des questions dichotomiques auxquelles il fallait répondre par "Oui" ou "Non" avec la possibilité de développer. En raison de problèmes techniques, les réponses de type "Oui" ou "Non" simples ne fournissant aucune autre information n'ont pas pu être récupérées. Seules les réponses détaillées pour lesquelles des informations complémentaires étaient spécifiées ont pu être accessibles pour l'analyse. Il conviendrait de résoudre ce problème technique si l'enquête devait être reproduite.

Analyse

Comme mentionné ci-dessus, l'analyse est divisée en deux parties traitant respectivement des activités et des mécanismes parlementaires relatifs aux ODD. L'ordre des questions est le même que dans le questionnaire. Les questions invitant les sondés à fournir des informations complémentaires ont été incluses pour pouvoir définir les différentes façons dont les parlements abordent les ODD et mettre en lumière les bonnes pratiques. Les exemples ont été tirés des réponses au questionnaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Activités parlementaires sur les ODD

Question A (i) – Votre parlement a-t-il organisé des séances d'information ou des activités de sensibilisation sur les ODD à l'intention des parlementaires ?

Cinquante-six pour cent des sondés ont répondu "Oui" pour indiquer qu'ils avaient tenu ce type de séances et d'activités à l'intention des parlementaires – les séminaires et les ateliers étant les exemples les plus fréquemment cités. Trente-huit pour cent ont répondu "Non" et six pour cent ne savaient pas.

Question A (ii) – Votre parlement a-t-il organisé des séances d'information ou des activités de sensibilisation sur les ODD à l'intention du personnel parlementaire ?

Moins de sondés (46 %) avaient organisé ce type de séances ou d'activités à l'intention du personnel (majoritairement des ateliers) que des parlementaires. Fait intéressant, le site web de la Bibliothèque du Parlement du Canada contient des articles de 1000 mots destinés aux

parlementaires, à leur personnel et au grand public. Un de ces articles, intitulé *Envisioning a Sustainable and Dignified World* (concevoir un monde durable et digne), publié en avril 2016, traite du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'agit d'une source d'information simple à mettre en œuvre et accessible aux parlements du monde entier.

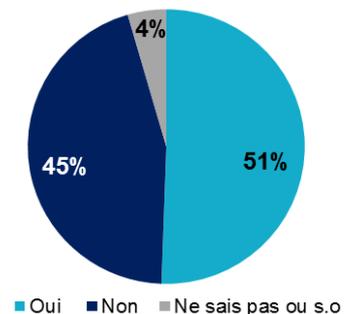
Données des questions A (i) et (ii) – Votre parlement a-t-il organisé des séances d'information ou des activités de sensibilisation sur les ODD à l'intention des parlementaires et/ou du personnel parlementaire ?

Dans l'ensemble, l'examen des questions A (i) et (ii) prises ensemble indique que 46 pour cent des sondés avaient mené des activités de sensibilisation destinées à la fois au personnel et aux parlementaires. A titre d'exemple, c'est ce qu'avait fait le Riksdag suédois pour faire connaître le Programme 2030 et les ODD aux deux groupes. Toutefois, seul un petit nombre de sondés ont fait état de séances d'information destinées à la fois aux parlementaires et au personnel.

Question A (iii) – Le gouvernement de votre pays a-t-il soumis des rapports à votre parlement sur la mise en œuvre des ODD ?

Les sondés ont indiqué qu'une majorité de gouvernements (51 %) avaient soumis de tels rapports, bien qu'un pourcentage important (45 %) ne l'ait pas fait (cinq parlements de ce second groupe avaient reçu de tels rapports, mais d'une organisation différente du gouvernement)¹.

Diagramme 3 - Le gouvernement de votre pays a-t-il soumis des rapports à votre parlement sur la mise en œuvre des ODD ?



Question A (iv) – Parmi les entités suivantes, lesquelles ont soumis des rapports à votre parlement sur la mise en œuvre des ODD ?

Cette question est très similaire à la question iii, mais au lieu d'indiquer si le *gouvernement* avait soumis des rapports, les sondés devaient choisir des *organisations* dans une liste. Une case "Autre" et un espace libre permettait de spécifier des organisations ne figurant pas dans la liste.

Seize sondés ont choisi "Institut national de la statistique", et des quantités nettement moindres ont choisi "Organe supérieur de contrôle", "Conseil national des droits de l'homme" ou "Ombudsman". Trente-huit pour cent des sondés n'ont fourni aucune réponse, et 36 pour cent ont coché "Autre" et indiqué, dans la plupart des cas, des ministères ou des organismes gouvernementaux.

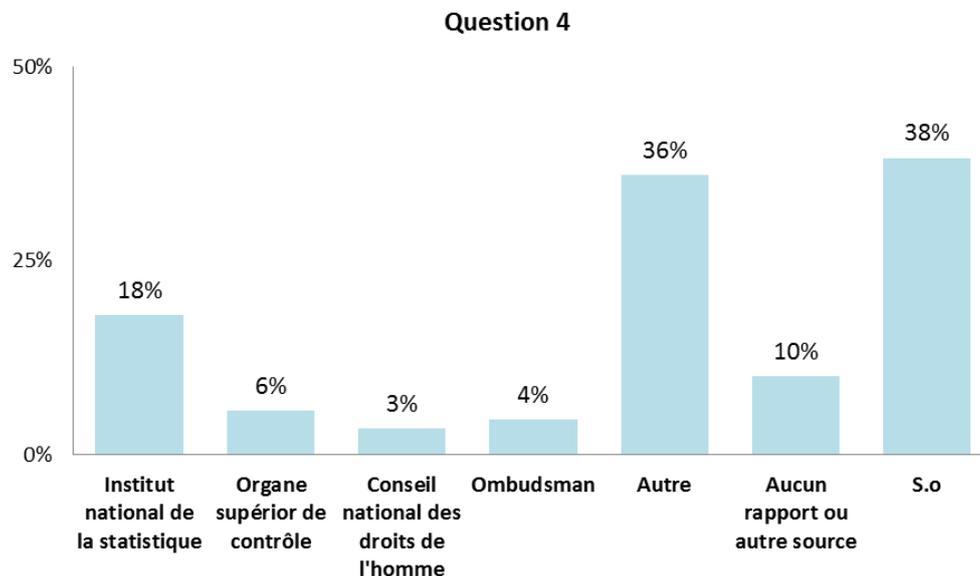
Dix pour cent des sondés ont répondu qu'aucun rapport n'avait été soumis. Ce chiffre pourrait en réalité être supérieur, car, d'une part, certains sondés ayant coché "Autre" ont spécifié

¹Formule utilisée :
 SUMPRODUCT(((DATA!Z2:Z300="")+(DATA!AA2:AA300="")+(DATA!AB2:AB300="")+(DATA!AC2:AC300="")+(DataQ4!A2:A300="Other. Please specify:"))*(DATA!W2:W300="No"))

"Aucun", et d'autre part, l'absence de réponse d'un grand nombre de pays (34) pourrait signifier que de tels rapports n'existent pas.

Les mécanismes d'établissement de rapports indiqués par les sondés varient. Dans certains pays, des organes officiels et indépendants font déjà rapport au parlement sur les questions relatives aux ODD. Dans d'autres, de nouveaux organes ont été créés.

En Grèce, par exemple, ces rapports sont établis par des organes officiels – l'institut national de la statistique, le conseil national des droits de l'homme ou l'ombudsman – ainsi que par des autorités indépendantes œuvrant dans des domaines connexes, telles que l'ombudsman du consommateur hellénique, l'agence hellénique du recyclage, l'autorité de réglementation de l'énergie, etc.

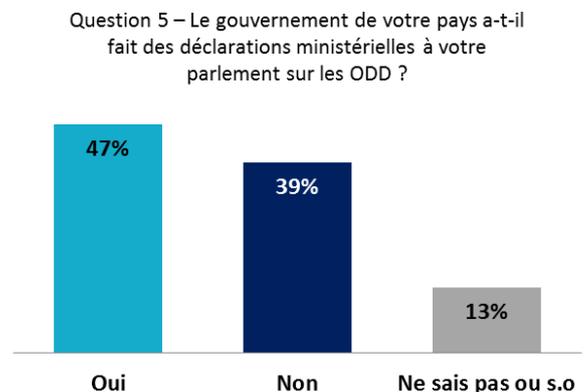


Question A (v) – Le gouvernement de votre pays a-t-il fait des déclarations ministérielles à votre parlement sur les ODD ?

Près de la moitié des sondés (47 %) ont répondu "Oui".

L'examen des données tirées des questions A (iv) et (v) prises ensemble indique que les gouvernements de 36 pour cent des sondés ont fait des déclarations ministérielles *et* soumis des rapports au parlement. Cela indique que, dans la plupart des cas, lorsqu'un gouvernement a fait des déclarations ministérielles, il a également soumis des rapports au parlement.

Des déclarations ministérielles au Parlement des Fidji, où des spécialistes des ODD soulèvent des



questions et encouragent les débats sur les liens entre les ODD et les programmes gouvernementaux, ont permis de comprendre les mesures prises pour faire des ODD une priorité nationale.

Le Parlement des Fidji a été l'un des premiers à utiliser l'outil d'auto-évaluation élaboré conjointement par l'UIP et le PNUD

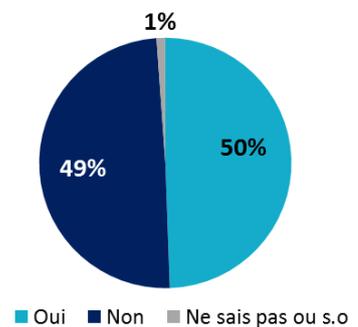
Question A (vi) – Votre parlement a-t-il tenu des débats en plénière sur les ODD ?

Les réponses étaient uniformément réparties entre les parlements qui avaient tenu des débats en plénière et ceux qui n'en avaient pas tenu (respectivement 50 % et 49 %). Seul un sondé n'a pas répondu à cette question.

Un faible nombre a indiqué que de tels débats avaient généralement lieu lorsque des lois relatives aux ODD et à leur mise en œuvre sont élaborées.

Un exemple donné par le Canada portait sur une motion non contraignante déposée au Sénat en mars 2017 par un membre du comité exécutif du groupe canadien de l'UIP : "Que le Sénat prenne note du Programme à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable connexes adoptés par l'Organisation des Nations Unies le 25 septembre 2015 et encourage le Gouvernement du Canada à en tenir compte dans l'élaboration des lois et l'établissement de politiques en matière de développement durable." Ce débat était en cours lorsque le Canada a répondu à l'enquête de l'UIP. Lors du débat sur la motion, un sénateur a examiné le lien entre la réalisation des ODD et les problèmes étroitement liés de la pauvreté, des déficits en matière de santé publique, du logement, de la discrimination, de la criminalisation et de l'incarcération au Canada, décrits comme touchant de manière disproportionnée les populations autochtones du pays. Ces délibérations sont importantes, car elles soulignent la façon dont les ODD sont liés entre eux et dont ils peuvent aider les pays à régler des questions prioritaires.

Question 6 – Votre parlement a-t-il tenu des débats en plénière sur les ODD ?

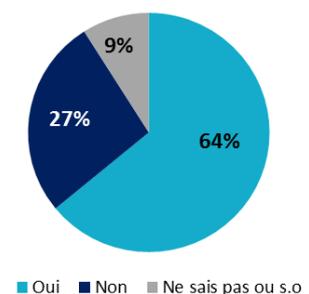


Question A (vii) – Des questions sur les ODD ont-elles été posées au sein de votre parlement ?

La majorité des sondés (64 %) ont indiqué que "Oui", des questions parlementaires avaient été posées sur les ODD, contre à peine plus d'un quart (26 %) ayant répondu "Non". Dix pour cent ne savaient pas ou n'ont délibérément pas répondu.

La fréquence des questions parlementaires variait. Elles étaient assez fréquentes dans certains pays, comme l'Irlande, où 96 questions parlementaires (écrites et orales) avaient porté sur les ODD entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2018.

Question 7 – Des questions sur les ODD ont-elles été posées au sein de votre parlement ?

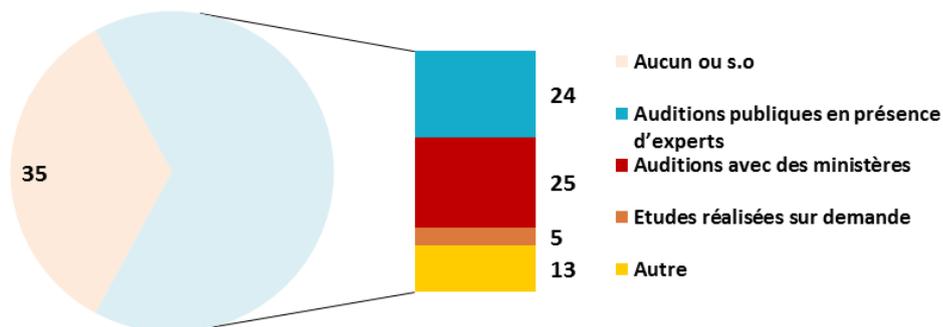


A l'autre extrémité de l'échelle, en Finlande, seule une question avait été posée sur ce thème en 2016 et en 2017 (toutes deux à l'oral). De même, de telles questions avaient été posées en décembre 2016, juin 2017 et avril 2018 à l'ancien et à l'actuel Gouvernement de la Nouvelle-Zélande. La plupart des pays n'ont pas communiqué de chiffres précis, indiquant simplement que "de nombreuses questions" avaient été posées, ou que des questions avaient été posées "régulièrement".

Question A (viii) – Des commissions parlementaires se sont-elles penchées sur les ODD ? Si oui, veuillez préciser ce qui a été fait en la matière.

Soixante pour cent des sondés ont indiqué que des commissions parlementaires dans leur pays s'étaient penchées sur les ODD, et ce sous différentes formes. La plupart avait consisté en des "auditions avec des ministères" (28 %) ou en des "auditions publiques en présence d'experts et d'autres intervenants" (27 %). Seuls cinq parlements ont fait état d'"études réalisées sur demande". Quinze pour cent des sondés ont répondu "Autre", précisant dans de nombreux cas que les commissions abordaient généralement la question lors des réunions des commissions.

Question 8 – Nombre de parlements où des commissions parlementaires se sont penchées sur les ODD (N°)



Question A (ix) – Des commissions parlementaires ont-elles publié des rapports sur les ODD ?

Seuls 25 pour cent des sondés ont répondu que des commissions parlementaires avaient publié de tels rapports. La majorité (65 %) a répondu qu'aucun rapport de ce type n'avait été publié, indiquant pour certains (par exemple, le Pakistan et le Soudan) que cela était en projet à court terme. En Indonésie, des rapports avaient été publiés chaque année sur les actions menées et les recommandations formulées pour la réalisation des ODD. En Suisse, en revanche, aucun rapport n'avait été publié par des commissions parlementaires, ce qui indique à quel point ces processus peuvent différer d'un parlement à l'autre.

Question 9 – Des commissions parlementaires ont-elles publié des rapports sur les ODD ?

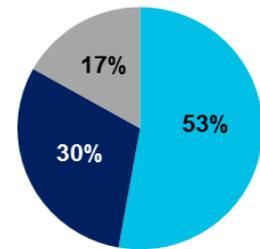


Question A (x) – Votre parlement a-t-il pris des mesures pour que le budget national tienne compte des ODD ?

La majorité des parlements ayant répondu (53 %) ont indiqué qu'ils avaient pris des mesures pour s'assurer que les ODD étaient pris en compte dans le budget national. Dix-sept pour cent ne savaient pas, et 30 pour cent ont indiqué que leur parlement n'avait pas pris de telles mesures.

La façon dont les pays intègrent les ODD dans leurs budgets varie. Alors que certains allouent des budgets à de grands domaines, tels que la santé et l'éducation, axés uniquement sur les ODD, le Ministère de l'intérieur du Surinam a établi et présenté un budget spécial au Parlement, qui l'a approuvé, visant spécifiquement à faciliter et à promouvoir la réalisation des ODD. De même, la Chambre des représentants de l'Indonésie a indiqué veiller à ce que les ODD soient pris en compte dans le budget national au cours des réunions sur le budget avec le Ministère des finances et le Ministère de la planification du développement national.

Question 10 – Votre parlement a-t-il pris des mesures pour que le budget national tienne compte des ODD ?



■ Oui ■ Non ■ Ne sais pas ou s.o

Mécanismes parlementaires chargés des ODD

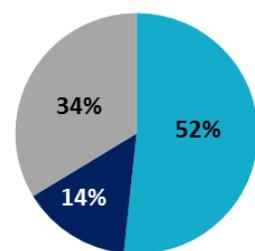
Question A – Des mécanismes parlementaires sont-ils spécifiquement chargés des ODD ?

Cinquante-deux pour cent des sondés ont déclaré qu'au moins un mécanisme parlementaire avait été établi à cette fin. Les exemples cités faisaient état de groupes ou réseaux informels, d'un système d'interlocuteur privilégié, d'un organe parlementaire dédié aux ODD et d'autres mécanismes spécifiques.

Quinze pour cent des sondés ont indiqué qu'aucun mécanisme de ce type n'avait été établi. Le chiffre réel pourrait être beaucoup plus élevé, puisque plus d'un tiers (34 %) n'a pas répondu à cette question.

Les sondés ont défini la plupart des mécanismes comme formels et permanents.

Question 2A



■ Oui ■ Non ■ S.o

Question B – Les ODD ont-ils été intégrés dans les travaux de toutes les commissions parlementaires concernées ?

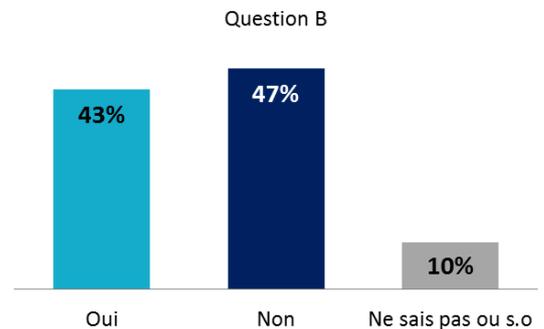
Le pourcentage de parlements qui *avaient intégré* les ODD dans les travaux de toutes les commissions parlementaires concernées (43 %) était très similaire à celui des parlements qui *ne les avaient pas intégrés* (47 %). Cette polarité souligne à quel point les parlements organisent différemment leurs travaux sur les ODD.

Ils adoptent aussi des méthodes différentes pour cette intégration, comme l'illustrent les exemples ci-dessous.

Ainsi, comme il l'a indiqué dans sa réponse, le Canada ne possède pas de commission parlementaire chargée uniquement de superviser la mise en œuvre des ODD. Il ne possède pas non plus plusieurs commissions pour superviser la mise en œuvre d'ODD spécifiques. A la place, les ODD sont traités par des commissions

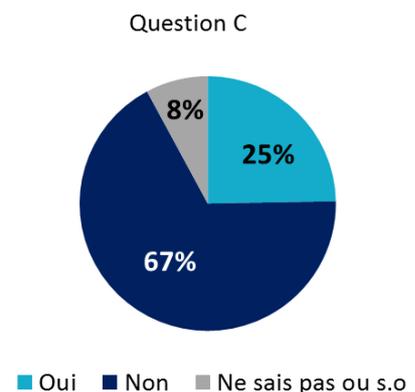
parlementaires en fonction de leur thématique et de leur portée. Par exemple, lors d'un examen de la législation en 2016, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes du Canada s'est penché sur la Loi fédérale sur le développement durable et fait des recommandations au Gouvernement fédéral sur la mise en œuvre des ODD. Le Gouvernement du Canada a ensuite déposé un projet de loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable afin qu'elle intègre les ODD 6, 7 et 15 visant à garantir une gestion durable de l'eau, de l'énergie et des écosystèmes.

Les Fidji ont indiqué dans leur réponse que le règlement de leur Parlement imposait aux commissions parlementaires d'examiner comment les ODD étaient pris en compte, en mettant l'accent sur les considérations liées au genre. La présentation des progrès réalisés en matière d'ODD incombe donc aux commissions parlementaires.



Question C – Un organe ou une structure parlementaire a-t-il/elle été chargé(e) de coordonner les travaux menés dans le domaine des ODD ?

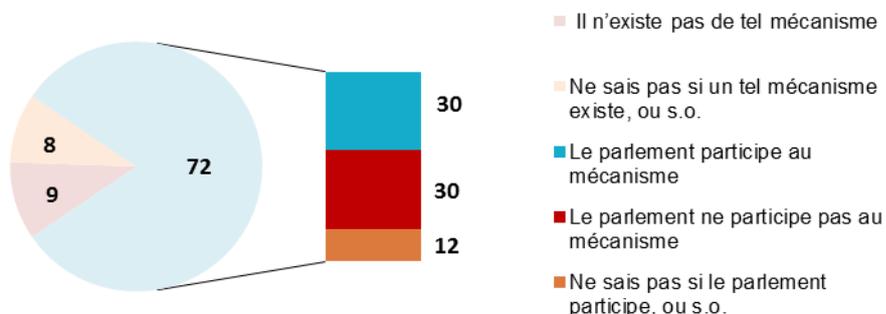
Les réponses indiquent qu'un quart des parlements (25 %) avaient chargé un organe ou une structure parlementaire spécifique de la coordination des travaux sur les ODD, plus précisément souvent une commission ou un "comité du développement durable".



Question D – Existe-t-il un mécanisme national chargé de coordonner les travaux menés dans le domaine des ODD ? Votre parlement participe-t-il à ce mécanisme national ?

L'existence d'un mécanisme national de coordination des ODD a été signalée par 72 pays (81 % du total). Dans 30 d'entre eux (42 %), le parlement avait participé à ce mécanisme national de coordination. Dans un même nombre de pays, il n'y avait pas participé.

Question 2D – Nombre de pays où le parlement participe au mécanisme national de coordination des ODD (en nombres)



Question E – Pays ayant présenté au Forum politique de haut niveau de l'ONU un examen national sur la mise en œuvre des ODD

Cinquante-six pays interrogés ont déclaré avoir présenté un examen national volontaire des progrès sur la mise en œuvre des ODD au Forum politique de haut niveau de l'ONU.

- Dans 43 pour cent de ces 56 pays, le parlement avait été consulté pour l'élaboration du dernier examen national, mais il ne l'avait pas été dans pratiquement le même pourcentage (41 %) de pays. Seize pour cent des sondés soit ne savaient pas si le parlement avait été consulté soit n'ont pas répondu.
- Dans 41 pour cent des pays ayant présenté un examen national volontaire, le parlement était représenté dans la délégation officielle qui avait présenté le dernier examen national, ce qui n'était pas le cas dans environ 39 pour cent. Vingt pour cent des sondés soit ne savaient pas si le parlement avait été représenté soit n'ont pas répondu.
- Le parlement avait examiné les conclusions et les recommandations du HLPF dans 25 pour cent des pays participant à ce forum, mais ne l'avait pas fait dans plus de la moitié de ces pays.
- Cinquante-deux pour cent des parlements avaient tenu des auditions avec des membres de l'exécutif au sujet des mesures envisagées par celui-ci pour mettre en œuvre ces conclusions et recommandations, tandis que 32 pour cent ne l'avaient pas fait.

